



MOTION du SGEN CFDT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS D'AMIENS PICARDIE DANS LE CADRE DE SON DISPOSITIF D'EMPLOIS.

Le CROUS d'Amiens Picardie a pour mission d'assurer les services et prestations propres à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants. Il a également pour mission d'aider les étudiants étrangers à réussir leur insertion pédagogique, sociale et culturelle.

De nouvelles structures indispensables aux étudiants se sont créées ces dernières années sans moyens supplémentaires. D'autres structures sont prévues notamment en hébergement dans le cadre du plan « 60 000 nouveaux logements étudiants » institué par le gouvernement en début de quinquennat.

De plus, l'activité au sein du service social est en constante augmentation pour accompagner les étudiants. Le rôle de lutte contre la précarité des étudiants par le CROUS d'Amiens Picardie est primordial et la demande ne cesse d'accroître.

Pour pouvoir développer ses prestations dans de bonnes conditions de travail, maintenir un service public social de qualité au plus près des lieux d'étude des étudiants en Picardie, le Conseil d'Administration du CROUS d'Amiens Picardie demande au CNOUS de procéder à une réévaluation de son dispositif des emplois qui est de 278 ETP sous plafond, dispositif inchangé depuis de nombreuses années.

*Motion approuvée par le conseil d'administration du CROUS d'Amiens en sa séance du 12 mars 2021.